

École Supérieure d'Art de Lorraine

FICHE D'INSCRIPTION
EXAMEN D'ENTRÉE EN 1^{ère} ANNÉE
SESSION AVRIL 2019

Nom : Prénom : Nationalité :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Email :

Lycée : Terminale :

Autre établissement :

Dernier diplôme obtenu : Année d'obtention :

Langues vivantes :

Désire s'inscrire à l'examen d'entrée à l'École Supérieure d'Art de Lorraine Épinal
Session Avril 2019.

Date et signature :

À RETOURNER avant le 15 Mars 2019 (cachet de la poste faisant foi)

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE SITE ÉPINAL
15, Rue des Jardiniers 88000 ÉPINAL
Tél : 03.29.68.50.66.
Email : marripe@esalorraine.fr
Site : <http://www.esae.fr>



EXAMEN D'ENTRÉE EN 1^{ère} ANNÉE **SESSION AVRIL 2019 : les 02, 03 et 04 avril.**

Conditions d'admission :

L'admission a lieu sur concours d'entrée. Peuvent se présenter aux épreuves d'admission au semestre 1 les candidats justifiant de l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger équivalent.

Lorsque ces conditions ne sont pas remplies, la décision d'autoriser des candidats à se présenter, à titre dérogatoire, aux épreuves d'admission est prise par le directeur de l'établissement après avis de la commission de recevabilité. Dans ce cas précis le candidat dépose un dossier artistique et pédagogique auprès de l'établissement dont il veut suivre le cursus. Le dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, d'éléments de sa pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures.

Pièces à fournir :

- Formulaire d'inscription à télécharger sur notre site,
- Copie de la carte d'identité nationale ou du passeport,
- Certificat du dernier établissement fréquenté,
- Une photo d'identité,
- Deux enveloppes autocollantes affranchies au tarif normal en vigueur avec adresse (format 22/11),
- Copie des diplômes obtenus,
- Copie des résultats du baccalauréat (si déjà obtenu).
- Copie du bulletin scolaire (première, terminale),
- Un chèque de 40,00 euros libellé à l'ordre du Régisseur de la régie de recettes ÉSAL pour l'inscription au concours (en cas de désistement aucun remboursement ne pourra être effectué).

Dépôt de dossier : le dossier doit nous parvenir impérativement avant le mardi 15 mars 2019, aucun dossier ne sera accepté par courrier après cette date.

Une convocation aux épreuves vous sera adressée après réception du dossier constitué, cité ci-dessus. Les dossiers avec pièces manquantes seront refusés.

Contenu des épreuves :

Présence obligatoire à l'école à 8h00

- Épreuves de dessin,
- Épreuve théorique d'analyse d'image.
- Entretien avec le jury (environ 20 mns),
- Épreuve de langue étrangère
- Épreuve d'analyse de texte.

Composition du dossier de travaux personnels (à présenter et commenter le jour du concours) :

La composition du dossier sera établie par le candidat de façon organisée et diversifiée. Une très grande attention sera portée au savoir-faire, au dessin, à l'écriture et à l'expression plastique. Le dossier doit manifester la capacité créatrice du candidat, sa capacité à exercer un esprit critique vis-à-vis de son propre travail. Il doit faire apparaître ses motivations pour les études envisagées. Le dossier

peut être composé de dessins, d'illustrations, de gravures, de photographies, de collages, etc... Les éléments en volume, les vidéos et créations multimédias sont acceptés.

Il est demandé au candidat d'apporter le jour du concours l'épreuve à faire à la maison qui lui aura été envoyée après réception de sa demande d'inscription aux épreuves.

Matériel à apporter pour les épreuves :

- 6 feuilles de papier (Ingres et Canson) de format demi-raisin (32,5 x 50 cm)
- Crayon à papier 2B et 4B
- 1 cutter et une boîte pour les taillures de crayon
- Crayons de couleur
- 1 stylo feutre noir
- craies grasses de couleur
- colle à papier (stick)
- feuilles de papier 21 x 29,7 cm (blanc)

Bourses d'études : Pour la procédure se connecter sur le site internet du Crous Nancy Metz : www.crous-nancy-metz.fr

Logement : vous pouvez contacter la Maison de l'Étudiant (AGSU) au 03.29.64.14.40.

Droits d'inscription : 410 euros pour les spinaliens ou habitants de la Communauté d'agglomération et 730 euros pour les non spinaliens ou non habitants de la Communauté d'agglomération.

Résultats : Les résultats seront consultables sur le site Internet de l'école. Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

NOM ET PRÉNOM DU CANDIDAT :

ANNÉES SCOLAIRES	INTITULÉ DES ÉTUDES SUIVIES	ETABLISSEMENT avec adresse	DIPLOME EN COURS	DIPLOMES OBTENUS